

Master 2

DROIT PRIVÉ DROIT IMMOBILIER

PARCOURS PROFESSIONNEL

FORMATION INITIALE - CONTINUE ET EN ALTERNANCE

PARCOURS RECHERCHE

FORMATION INITIALE ET CONTINUE

VOUS RECHERCHEZ
UNE **FORMATION D'EXCELLENCE**
EN DROIT IMMOBILIER ?
C'EST POSSIBLE AVEC L'**IDPI** !

PARTENAIRES



📍 Manufacture des Tabacs
📍 Campus des Quais
📍 Campus de Bourg-en-Bresse
WWW.UNIV-LYON3.FR



FACULTÉ DE **DROIT**
IDPI
INSTITUT DE DROIT
PATRIMONIAL ET IMMOBILIER



OBJECTIFS pédagogiques

Dispenser aux étudiants une formation théorique et pratique de haut niveau dans le domaine du droit immobilier et de la gestion immobilière par des intervenants universitaires et professionnels confirmés (notaires, avocats, juristes, gestionnaires immobiliers).

Deux parcours sont proposés par le Master 2, l'un dit professionnel, l'autre destiné à la recherche universitaire.

Un parcours professionnel

En choisissant ce parcours, les étudiants entendent devenir des praticiens de l'immobilier.

L'objectif est en effet de former des professionnels salariés ou libéraux dans les différents domaines de l'immobilier, de façon à ce qu'ils soient directement opérationnels dès l'obtention de leur diplôme.

Ce parcours peut-être suivi en formation initiale (FI) - formation continue (FC) ou en alternance .

Un parcours recherche

Ce parcours permet à un étudiant du Master 2 de postuler ensuite pour une inscription en doctorat, sous réserve de justifier des conditions requises par l'Ecole doctorale de droit - www.eddroit.universite-lyon.fr

Ce parcours peut-être suivi en FI ou FC.



CONDITIONS d'accès

- Justifier d'une première année de Master Droit Immobilier, Droit du patrimoine, Droit Notarial...ou niveau jugé équivalent
- Justifier d'un contrat de professionnalisation pour le parcours en alternance
- Egalement accessible aux personnes dans le cadre de la formation continue de la Faculté de droit
- Accès sur dossier et entretien pour l'étude du projet professionnel.

ORGANISATION du diplôme

Enseignements : 290h de cours dispensés d'octobre à fin mars avec deux périodes d'examens prévues en décembre et en mars. Les cours ont lieu les lundis et mardis (avec un mercredi une fois toutes les trois semaines). Des activités académiques sont à réaliser les jeudis et vendredis pour la formation initiale et la formation continue.

Entreprise :

FI - FC : stage obligatoire de 4 à 6 mois à partir d'avril.

Alternance :

- septembre > en entreprise
- octobre à mars: les mercredis (sauf 1 fois toutes les 3 semaines), jeudis et vendredis > en entreprise
- avril à septembre > en entreprise

Rapport/mémoire :

Chaque étudiant devra soutenir un rapport-mémoire sur un thème juridique choisi en lien avec le tuteur universitaire et le tuteur entreprise.



CONTENU de la formation

Le Master est divisé en deux semestres sous la forme suivante :

1^{er} SEMESTRE

- _ Droit des baux civils et commerciaux,
- _ Droit approfondi de la copropriété,
- _ Fiscalité immobilière approfondie,
- _ Droit des assurances relatives à l'immeuble,
- _ Droit de l'environnement immobilier,
- _ Droit approfondi des biens,
- _ Anglais juridique immobilier.

2^e SEMESTRE

- _ Droit approfondi de la construction,
- _ Droit approfondi de l'urbanisme,
- _ Droit du crédit immobilier,
- _ Management de l'immobilier,
- _ Exposé-discussion (construction, urbanisme, copropriété, baux civils et commerciaux, fiscalité immobilière approfondie, droit des assurances relatives à l'immeuble, droit du crédit immobilier, droit de l'environnement immobilier, droit approfondi des biens),
- _ Rapport-mémoire ou Mémoire de recherche soutenance orale,
- _ Implication personnelle dans les activités,
- _ Formation à la pratique professionnelle,
- _ Méthodologie et suivi du rapport-mémoire ou mémoire de recherche.

▣ DÉBOUCHÉS

Les enseignements proposés dans le Master 2 permettent de se préparer rapidement à occuper les différentes spécialités qu'offre la profession immobilière.

Types d'emplois accessibles :

- cadre supérieur dans le domaine de l'immobilier dans différents domaines tels que : administrateurs de biens, promoteurs-constructeurs, assurance, banque, immobilier d'entreprise, secteurs publics...
- juriste spécialisé en droit immobilier dans un cabinet d'avocat ou avocat spécialisé en droit immobilier après l'obtention du CAPA.
- juriste spécialisé en droit immobilier dans une étude notariale ou notaire après obtention du DSN ou CFPN.

▣ INSCRIPTION

Dossier de candidature :

Consulter le site : idpi.univ-lyon3.fr - rubrique : admissions > dossiers de candidature (à partir du mois de février)

Résultats d'admission :

Début juillet

Coût de la formation (pour la FC) :

Il est déterminé chaque année par l'Université. A ce coût s'ajoutent les frais d'inscription à l'Université.

Le coût de la formation peut être pris en charge de manière individuelle ou par l'employeur au titre de la formation continue des salariés.

Tarifs : se rendre sur le site internet de l'IDPI: idpi.univ-lyon3.fr



IDPI

Directeur du Master 2 :
Béatrice BALIVET

Responsable administratif :

Julie PEREZ
julie.perez@univ-lyon3.fr / Tél. : 04 78 78 71 92

IDPI

Adresse géographique

IDPI - Institut de droit patrimonial et immobilier
Faculté de Droit
Université Jean Moulin Lyon 3
15 Quai Claude Bernard - 69007 LYON

Adresse postale

Faculté de Droit
Université Jean Moulin Lyon 3
IDPI
1C avenue des Frères Lumière
CS 78242 - 69372 LYON CEDEX 08